

Le Point : Quel regard portez-vous sur la tonalité générale des annonces dévoilées ce matin par le président de la République ?



Bernard Rougier : Dans toutes les mesures proposées ce matin par le président de la République, on perçoit en creux une bonne connaissance de la situation. Chaque mesure fait référence à un problème concret de terrain. L'audit de la situation est bon. La mesure « anti-pustch » par exemple fait référence à un phénomène connu dans des mosquées qui peuvent passer aux mains de responsables plus radicaux. Avec la fin des imams détachés, le pouvoir veut en finir avec l'importation de concepts et de visions du monde qui n'ont rien à voir avec la réalité française. Toutes ces mesures s'appuient sur un diagnostic très circonstancié, comme si tous les services de l'État s'étaient mobilisés pour produire des exemples et proposer des contre-mesures.

Le contexte était-il dégradé au point de justifier une nouvelle loi ?

Oui je le pense. Le président de la République était, de toute façon, obligé de proposer quelque chose. On retrouve en France exactement ce que l'on voit ailleurs : la banalité d'un islam peu à peu transformé en culture des banlieues. Dans des associations sportives, à la mosquée, ou dans des

écoles hors contrat, on assiste à la même réaction idéologique, qui concourt à un refus du système politique français. Dans ce contexte, la laïcité est interprétée comme un système de guerre contre l'islam. L'enjeu des prochains mois sera de savoir si ce texte répond bien au défi posé par les islamistes. Tous les travaux de terrain le démontrent, l'islam politique s'est enraciné dans certaines enclaves de la société française et tisse aujourd'hui des alliances avec une partie du spectre politique et notamment municipal. Je ne veux pas jouer aux Cassandra, mais l'heure est grave, il y a un danger anthropologique et démocratique à laisser prospérer l'islamisme. Le système républicain est grignoté par des gens qui mènent des activités licites, mais explicitement antirépublicaines. Il est normal que le système se défende en adaptant la loi.

On ne peut pas faire reposer une démocratie seulement sur des principes abstraits

Le système républicain est-il réellement menacé ?

À l'échelle locale, oui. Vous avez des associations de terrain, laïques, qui sont aujourd'hui harcelées par des systèmes politiques locaux qui les placent sous l'éteignoir pour cause de non-compatibilité idéologique... Comme les élections municipales se jouent sur fond d'abstention massive, les maires l'emportent avec parfois trois cents ou quatre cents voix d'avance. Dans ce contexte, une mosquée peut faire la différence.

Pourquoi tant d'hésitations ?

Le personnel politique avance sur ces questions avec beaucoup d'hésitations, car la démocratie moderne française repose autant sur le libéralisme que sur le républicanisme, qui sont tous les deux en tension politique. Notre libéralisme est aujourd'hui parfaitement exploité par les islamistes, quant à la dimension républicaine, elle sert de lien anthropologique entre les Français depuis la III^e République, avec cette idée que, pour fonder un collectif, il faut des grandes dates, un récit et des épreuves communes. Car on ne peut pas faire reposer une démocratie seulement sur des principes abstraits, comme l'avancent [Jürgen Habermas](#) ou Paul Ricoeur... Au fond, nous voilà placés face à une difficulté morale et philosophique : comment affirmer notre républicanisme sans hypothéquer les valeurs libérales qui structurent la société française ? C'est très compliqué, surtout lorsque l'on constate le travail de sape de la mouvance indigéniste qui attaque notre modèle républicain au nom du libéralisme culturel.

Que faut-il faire ?

Que peut une fraternité républicaine désincarnée face à une fraternité islamiste qui s'enracine dans le quotidien d'un quartier ? Il ne faut pas négliger le plaisir et l'utilité d'avoir des amis que l'on retrouve à la mosquée, les gestes d'entraide que l'on peut retrouver en toutes circonstances de la vie... C'est tout l'enjeu de cette loi : le charnel républicain doit retrouver corps face au charnel islamiste. Dans ce contexte, il n'est pas anormal que le système républicain vérifie que les solidarités de terrain à caractère religieux ne soient pas financées par l'argent public, ce qui est souvent le cas. Un contrôle plus strict des associations et la menace de la mise sous tutelle d'élus gravement défaillants devraient permettre de rétablir une saine pression.

L'adhésion à l'islam comme système politique est très minoritaire auprès des Français musulmans. Ne risque-t-on pas de les y pousser avec une loi supplémentaire qui pourrait être perçue comme « stigmatisante » ou injuste ?

L'islam politique ne recueille pas l'adhésion de nos compatriotes de confession musulmane, fort heureusement, mais, pour autant, la République ne doit pas oublier de s'attirer la loyauté de populations qui sont en forte demande d'État. Il faut ébranler la capacité d'attraction des groupements d'islamistes, ces gens qui ont utilisé les revendications légitimes de mosquées pour avancer leur agenda politique et associatif. Ces méthodes, on les connaît. Elles ont été utilisées avec succès au Moyen-Orient il y a trente ans et sont déployées avec succès aujourd'hui dans nos banlieues. Le principal enjeu consiste à soustraire l'école de ces influences, car c'est à l'école qu'a lieu la confrontation entre la raison critique républicaine et la raison littérale islamiste.

Les islamistes jouent une carte identitaire forte, avec une prise en charge globale de l'individu. Que peut l'État face à ce phénomène ?

Ces islamistes ont réussi à créer un collectif qui se construit contre un autre, le choc frontal d'une identité prétendument islamique contre la France ou la République. Un imam avec qui j'ai échangé récemment m'a expliqué que trois éléments constituaient l'identité islamique : la langue arabe, qui est considérée comme sacrée, la mémoire, c'est-à-dire l'histoire du monde islamique, et enfin, la religion. La langue, la culture, la religion... Il ne se rendait pas compte qu'il énumérait les piliers de la théorie nationaliste ! Bien évidemment que les mosquées ont le droit d'enseigner l'arabe, mais la possibilité d'apprendre l'arabe enseigné par des professeurs laïques ne serait pas superflue... La guerre culturelle qu'ont enclenchée les islamistes en France nous oblige à aller sur le même terrain pour les endiguer. Voilà pourquoi il faut défendre une « alternative républicaine » à ces modes de sociabilité et redonner de la place aux systèmes éducatifs laïques, aux cours de musique, aux clubs de sport sans connotation religieuse... Les services de l'État doivent avoir une connaissance et une analyse précises de ce qui se joue sur les territoires qu'ils espèrent soustraire à ces dynamiques. Que notre État jacobin parvienne à faire travailler les différentes administrations ensemble, c'est déjà un progrès.